

Relais d'Évangile - Dimanche 3 octobre 2021

27^{ème} du temps ordinaire / B

Gn 2, 18-24 ; He 2, 9-11 ; Mc 10, 2-16

L'indissolubilité du mariage



C'est dans le contexte de son temps, où le divorce était légal, que Jésus va prendre position. Comme toujours Jésus va nous proposer un idéal à contre-courant de ce qui se vit. C'est vrai de toutes les exigences évangéliques. L'amour de ses ennemis n'est-ce pas une folie ? Le pardon sans condition n'est-ce pas une aberration ? La pauvreté volontaire n'est-elle pas une utopie ?

Il est étonnant que les pharisiens qui connaissent bien la loi pose à Jésus la question : « *Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ?* » En effet Moïse avait déjà répondu à cette question. Mais comme dit l'Évangile, cette question est là pour mettre Jésus à l'épreuve, car, quelle que soit sa réponse, Jésus se mettra à dos une partie des gens qui l'écoutent car le sujet est brûlant et touche jusqu'aux fibres les plus secrètes. Personne n'est neutre devant une telle question car il est dans « telle » ou « telle » situation concrète.

Dans le livre du Deutéronome (24,1) il est écrit : « *Lorsqu'un homme prend une femme et l'épouse, et qu'elle cesse de trouver grâce à ses yeux, parce qu'il découvre en elle une tare, il lui écrira une lettre de répudiation et la lui remettra en la renvoyant de sa maison.* » La réponse de la loi est donc claire : le divorce est tout à fait légal... au temps de Jésus, comme de notre temps. On est frappé de la ressemblance entre les situations qu'ont eues à vivre les premiers chrétiens, et celles que nous connaissons aujourd'hui où dans presque tous les pays du monde le divorce est légal.



Mais, comme toujours, Jésus demande d'aller au-delà de la loi. « *C'est en raison de votre dureté de cœur que Moïse a formulé cette loi.* » Du fait de la dureté de notre cœur nous ne savons pas aimer vraiment. Ainsi on refuse de s'engager, de se donner à fond, restant trop souvent à des rapports de domination entre conjoints. Je reste le maître! Je reste libre ! Que se cache-t-il vraiment dans cette recherche d'autonomie, de liberté ? L'amour de l'autre ou bien l'amour de soi ?

Une fois de plus, Jésus ne s'exprime pas en terme de morale, de permis et défendu. Il montre un « idéal ». On ne peut s'en tenir à l'application d'une loi ! Pour Jésus il faut essayer de comprendre le projet de Dieu sur l'homme et la femme. Et Jésus se réfère à la première lecture de ce jour pris dans le livre de la Genèse et au projet de Dieu lors de la création: « *Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance... Et Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa : mâle et femelle il les créa.* » Ce n'est pas un hasard si le texte biblique passe du pluriel au singulier. En effet le Dieu en trois personnes est « un » et il a créé l'humanité à son image : « à plusieurs, ne faire qu'un ». À plusieurs... entre personnes profondément différentes entre elles, faire une unité. Cela est vrai pour l'homme et la femme dans le couple. Et cela est vrai aussi pour les membres d'une communauté religieuse, même si les liens sont de natures différentes.



« *Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas !* » Mais seul Dieu peut rendre possible ce qui nous semble impossible. L'indissolubilité est le vœu le plus profond de l'amour et il lui faut la grâce du sacrement de mariage.

Fr. Jean Friant, FSG